

**SAS HERMET  
ZI LA GRAVIE  
81450 LE GARRIC  
FRANCE**

Conformément au Règlement 305/2011/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de Construction – RPC), ce certificat s'applique au(x) produit(s) de construction :

**Eléments de structure linéaires en béton**  
*Concrete linear structural elements*

*fabriqué(s) en béton armé et en béton précontraint, dont l'usage prévu est précisé dans la déclaration des performances établie par le fabricant et dont les propriétés relatives aux caractéristiques essentielles "résistance mécanique et stabilité" et "résistance au feu" sont déterminées selon la méthode 3,*

*mis sur le marché de l'espace économique européen par :*

**SAS HERMET  
81150 MARSSAC SUR TARN**

et fabriqué(s) dans l'usine :

**SAS HERMET  
81450 LE GARRIC**

*Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe Z.A de la norme :*

**NF EN 13225:2013 et dans les Règles d'application CE2+/R 07 (2015)**

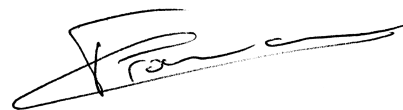
*sous système 2+, sont appliquées et que*

**le contrôle de production en usine répond à l'ensemble des exigences prescrites ci-dessus.**

*Ce certificat est délivré le 28 septembre 2018 et, sauf annulation ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine lui-même ne sont pas modifiés de manière significative, et au plus tard jusqu'au 28 septembre 2021.*

*La liste des certificats délivrés par le CERIB est tenue à jour sur son site Internet.*

*Délivré à Epernon, le 28/09/18*



Cédric FRANCOU  
Directeur de la direction  
Qualité Sécurité Environnement